



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 166-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.235

Déposée le : 12.07.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Gnägi (Aarberg, Le Centre) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -

Pénurie d'enseignant·e·s : à quand une amélioration de la situation ?

Cette été encore, le manque aigu d'enseignantes et d'enseignants dans le canton de Berne fait couler beaucoup d'encre. Le *Bund* a révélé le 3 juillet 2021 que 200 postes étaient encore à pourvoir pour l'année scolaire 2021-2022. Le problème de la pénurie de personnel enseignant n'est pas nouveau. En 2019, la motion Gnägi (140-2018) « Revoir les conditions d'admission à la PHBern pour remédier à la pénurie de personnel enseignant » a été retirée après discussion avec la Direction de l'instruction publique et la PHBern, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants inscrits dans les Hautes écoles pédagogiques. C'est également la solution envisagée par la Direction de l'instruction publique, selon le même article du *Bund*.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Selon le Conseil-exécutif, combien d'enseignantes et d'enseignants viendront à manquer dans le canton au cours des années scolaires à venir ?
2. A partir de quelle année scolaire le Conseil-exécutif envisage-t-il une amélioration de la situation en raison du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les Hautes écoles pédagogiques ?
3. Quelle est la proportion moyenne des étudiantes et étudiants de la PHBern qui, après la réussite de leur diplôme
 - a. travaillent comme enseignant dans un autre canton ?
 - b. ne débutent même pas leur carrière dans l'enseignement ?

Destinataires

- Grand Conseil